

**Demande d'examen au cas par cas préalable
 à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux Installations classées pour la protection
 de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
 compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception <i>14/4/2014</i>	Dossier complet le <i>14/04/2014</i>	N° d'enregistrement <i>F09314P0110</i>

1. Intitulé du projet

Construction d'une serre agricole dotée d'une toiture photovoltaïque

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale **SERRE MARAÎCHERE DE LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE**

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale **Monsieur René BARBERIS**

RCS / SIRET **EN COURS DE CREATION** Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique				
N° 36 (PLU)	Installation de 3000 m² à 40 000 m² DREAL PACA N° Arrivé le : 14 AVR. 2014 Direction DREAL <table border="1"> <tr> <td>Projet de réponse</td> <td>Éléments de réponse</td> <td>Attribution</td> <td>Information</td> </tr> </table>	Projet de réponse	Éléments de réponse	Attribution	Information
Projet de réponse	Éléments de réponse	Attribution	Information		

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Construction d'une serre à usage agricole d'une surface de 1.71 ha de type serre multi-chapelle en verre.

Les pans sud de la serre seront équipés de panneaux solaires photovoltaïques pour une puissance de 1.474 MégaWc.

Le projet pérennisera l'activité agricole familiale et permettra le développement de nouvelles cultures ainsi que la création de 2 emplois à plein temps en phase d'exploitation auxquels s'ajouteront des saisonniers pour les cueillettes.

4.2 Objectifs du projet

La serre sera exploitée par le GAEC DE LA LEVADE avec principalement pour objectif l'augmentation des productions maraîchères existantes (épinards, blettes, mâches, radis, courgettes, aubergines).

L'objectif du projet est d'augmenter la surface à atmosphère chaude afin de produire plus tôt et plus tard et ce pour répondre à la demande croissante en terme de quantité et de diversité de production des marchés locaux (marché de gros de Nice, supermarchés et marchés de Cannes et Grasse).

De plus la serre créera un environnement climatique contrôlé qui permettra une lutte raisonnée et maîtrisée contre les pathogènes.

La toiture photovoltaïque produira l'équivalent de la consommation électrique de 363 foyers et la production sera réinjectée sur le réseau public d'électricité. Les revenus tirés de la vente d'électricité permettront de financer une partie de la serre agricole (fondation et structure).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

S'agissant du terrassement et compte tenu du faible dénivelé actuel du terrain et du règlement du POS en vigueur, la côte d'implantation définie sera respectée ce qui ne devrait pas nécessiter de terrassement. Les eaux pluviales seront amenées par des puits d'infiltration et des fossés collecteurs vers les fossés existants. Ces fossés seront nettoyés régulièrement pour permettre un bon écoulement des eaux en aval du projet. Si nécessaire, un bassin de rétention sera créé conformément à la déclaration "Loi sur l'eau". La structure acier galvanisé de la serre, recouverte de verre transparent en façade et en toiture nord, reposera sur des fondations béton extérieures, en périmètre sous les parois, avec un muret béton d'une hauteur de 30cm par 25cm de largeur; et sur des fondations intérieures par des dés préfabriqués de ciment de 100x14x14cm.

Elle est de volume simple et constituée d'une succession de travées.

Elle sera pré-assemblée en usine, et montée en moins de 8 semaines.

Les modules photovoltaïques seront fabriqués dans l'usine Fonroche de Roquefort, dans le Lot-et-Garonne. Ce sont des modules Français.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La serre qui sera construite, sera dans sa phase d'exploitation, utilisée pour la culture d'épinards, de blettes, de mâches, de radis, de courgettes et d'aubergines à destination des marchés locaux et ce tout au long de l'année.

La proximité de la serre avec le siège de l'exploitation et le hangar de stockage (moins de 600m) permettra une optimisation des mises en culture et des récoltes, toute l'année, dans des conditions de travail significativement améliorées pour les employés du GAEC.

La centrale photovoltaïque sera suivie à distance depuis le centre de conduite de Fonroche à Roquefort. La maintenance sera effectuée par les équipes Fonroche.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

**-Déclaration Loi sur l'eau concernant le rejet des eaux pluviales
(rubrique 2.1.5.0.)**

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis à construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Hauteur au faîtage	5m10 [m]
Longueur	140 [m]
Largeur	122,46 [m]
Surface au sol de la construction	17 100 [m ²]

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

**Chemin de la Levade
06550 LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE**

Coordonnées géographiques¹

Long. **06° 56' 49" E** Lat. **43° 34' 31" N**

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

- exploitation maraîchère de plein champ sur la totalité des parcelles concernées par le projet et ce depuis plus de 40 ans

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

**- POS approuvé le 28/11/1983, dernière révision approuvée le 28/12/2006.
(voir copie du règlement de la zone NCa en pièce complémentaire)**

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-ZNIEFF de type 1 "Charmales et cours moyen de la Siagne" à 3,6kms, "Vallon des Trois Termes, de Maure Vieille et de la Gabre du Poirier" à 6,4kms ; SOURCE : DREAL PACA/Carmen -ZNIEFF de type 2 "Plaine de la Siagne" à 0,5kms, "Forêt de Peygros et de Pégomas" à 1,6kms, "Rocher de Roquebillière" à 2,8kms, "Estérel" à 5,35kms ; SOURCE : DREAL PACA/Carmen
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	SOURCE : DREAL PACA / Carmen
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	SOURCE : DREAL PACA / Carmen
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	SOURCE : Prim.net

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	SOURCE : DREAL PACA/Carmen/DRAC 06
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRn Inondation « Siagne » prescrit le 27/09/2007 et approuvé le 06/06/2008 (projet situé en Zone B2 et R). PPRn Feux de Forêt prescrit le 30/01/2002 et approuvé le 01/07/2009 (le projet se situe hors de la zone soumise à aléa). SOURCE : Base Gaspar / PRIM.NET N.B.: Il est à noter que le projet sera implanté dans le sens d'écoulement de la Siagne et ce conformément à la réglementation du POS. De plus une partie "fusible" en polycarbonate d'une hauteur de 75cm en partie basse de la serre permettra le libre écoulement des eaux dans la serre en cas de crue. Ces éléments seront détaillés dans le dossier de déclaration Loi sur l'Eau.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	SOURCE : BASIAS - BASDL
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	SOURCE : SDAGE Rhône Méditerranée et Corse
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans le périmètre de protection de la station de pompage. Source : Mairie
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	SI « Bande côtière de Nice à Théoule » à 0,3kms SI « Village d'Auribeau-sur-Siagne et abords » à 2,12kms SC « Butte de Saint-Cassien à Cannes » à 2,9kms SC « Le massif de l'Esterel Oriental » à 5,9kms SOURCE : DREAL PACA/Carmen
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZSC « Gorges de la Siagne » à 3,8kms ZSC « Baie et Cap d'Antibes - îles de Lérins » à 7,5kms SIC « Estérel » à 13,9kms SOURCE : DREAL PACA / Carmen
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Arrosage des cultures grâce à un puit qui recueille les eaux de ruissellement situé à l'angle sud-ouest de la parcelle. - Le projet n'augmentera pas les prélèvements actuels, au contraire en passant d'un système d'aspersion à un système de goutte à goutte les prélèvements seront très largement diminués.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Dimensionnement d'ouvrages de gestion des eaux de pluie : noues d'infiltration, canalisations, collecteurs drainants. - Si nécessaire, création d'un bassin de rétention/ infiltration conforme aux recommandations de la déclaration "Loi sur l'eau".
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- La côte d'implantation sera respectée conformément au règlement du POS en vigueur, ce qui ne devrait pas nécessiter de terrassement suite au relevé topographique effectué début 2014.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Aucun zonage de protection ou d'inventaire répertorié à proximité directe. - Terrain déjà en culture, pas d'intérêt écologique patrimonial. - Pas d'enjeux de conservation de la flore. - Pas de corridor de déplacement important pour la faune, ni pour des nichées. SOURCE : DREAL PACA / Carmen.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Terres déjà en cultures (plein champs depuis plus de 40 ans). Le projet de serre agricole s'inscrit dans une démarche de conservation de l'espace agricole qui, sur cette zone en particulier, à fortement tendance à diminuer. Il a tout l'appui du service agricole en charge de l'instruction du dossier à la DDTM (M.Jean-Roch LANGLADE - 04.93.72.74.50).
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-PPri "Siagne" prescrit le 27/09/2007 et approuvé le 06/06/2008 ; - Séisme : zone de sismicité 3 - aléa modéré ; Ces risques seront pris en compte dans le dossier de déclaration de la Loi sur l'Eau et en conformité avec les recommandations de la Police de l'Eau (M.Thibaut TOURNIER) SOURCE : PRIM.NET
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	- Aucune nuisance sonore supplémentaire en phase d'exploitation.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> - rejet des eaux de pluie dans les ouvrages prévus pour leur gestion conformément à la déclaration au titre de la Loi sur l'Eau ; - Idem pour les ruissellements des eaux usées agricoles (aspersion).
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Maîtrise et contrôle de l'utilisation des produits phytosanitaires.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte de l'impact visuel dans le volet paysager du dossier de permis de construire : - Plantation d'un mur végétal (haie variée) envisagé.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> - Création de 2 emplois pleins temps ; - Amélioration des conditions de travail sous serre par rapport au travail en plein champs ;

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet ne nécessite pas d'étude d'impact :

- **Pas d'impact environnemental sur la faune : pas de périmètre de protection ou d'inventaire (terres cultivées en permanence).**
- **ni sur la flore - pas de sensibilité écologique particulière.**
- **Pas d'impact sur les masses d'eau (déclaration de loi sur l'eau), pas d'affouillement, pas de pollution des eaux souterraines due à l'activité agricole.**
- **Gestion du rejet des eaux de pluie par un réseau secondaire dense de fossés et, si nécessaire par la création d'un bassin de rétention/infiltration.**
- **Pas d'impact ni sur le bruit, ni sur les odeurs pour les habitations rapprochées et pour les utilisateurs du site.**
- **Prise en compte du volet paysager pour aménager la visibilité des constructions et l'impact paysager.**
- **Pas d'impact sur le risque naturel.**
- **Conforme à l'orientation agricole de la zone du POS dans laquelle ce projet se situe.**

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Dossier de présentation du projet agricole de l'exploitant (GAEC DE LA LEVADE).

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

La Roquette-sur-Siagne

le,

11/04/2014

Signature

